

tions requises, car elle reçut les lettres qui érigeaient en marquisat notre vieux château, en lui adjoignant la terre de Saint-André-de-Briord et en lui concédant le premier et second degré de juridiction. Ces patentes dont l'original existe au château dûment enluminé et portant en chef les armes de Savoie, datent de Turin, le 1^{er} avril 1583 et sont motivées par les services rendus par les prédécesseurs de Jacqueline et aussi à cause de la grandeur de sa maison (1).

Quelles que fussent les raisons réelles, il est évident que le duc de Savoie n'avait qu'à gagner en s'attirant les bonnes grâces d'une riche héritière, possédant en propre le château d'Entremont qui interceptait une des gorges par lesquelles Sa Majesté de France pouvait pénétrer dans ses Etats, il y avait aussi une raison particulière ainsi que nous allons le voir.

Chaque monarchie a eu le talent de toujours trouver des motifs d'une plausibilité apparente, pour jeter en prison quiconque gênait soit son ambition, soit sa tyrannie ou même quiconque possédait terres, pays ou châteaux à sa convenance. La marquise du Montellier jouissait tranquillement à Turin des longs loisirs de son veuvage et s'occupait à l'éducation de sa fille unique, lorsque par un beau jour elle se vit brutalement arracher à son intérieur et conduire dans les prisons ducales. Quel crime avait donc commis cette pauvre femme? l'emprisonnait-on pour avoir joui des faveurs du vainqueur de Saint-Quentin, ou était-ce parce que son mari avait été hérétique et que son voisinage gê-

(1) *Cognoissans d'ailleurs que la maison d'Entremons est des premières nobles et segnalées de noz estatz et delaquelle sont yssus come il est assez notoyre personages de grande ualeur cuer genereux et tres affectionez a notre seruice erigeons creons et esleuons en titre dignité et preheminance de marquisat scellé de nostre grand seel a cheual pour plus de ualidité. Thurin 1^{er} jour d'apvril M. D. huittante trois. (Ce sceau manque.)*